



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78461>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-78461

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Régie des Transports Métropolitains

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 05980406200087

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13002

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation :** EM/CE/24/016

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Département Commande Publique

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Il est attendu des candidats la fourniture d'une liste des principales références pour des prestations similaires à l'objet du marché au cours des trois dernières années. Les références détailleront notamment l'objet, le montant, la date et le caractère public ou privé du destinataire et le cas échéant le nom dudit ou desdits destinataires (références qui concernent soit l'entreprise unique présentant sa candidature seule soit le mandataire et/ou les membres d'un éventuel groupement. Les références peuvent concerner d'autres éventuels opérateurs économiques dans le cas où leurs capacités doivent être prises en compte.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Il est attendu des candidats une déclaration sur les effectifs globaux de l'entreprise ; Ainsi que le chiffre d'affaires

pour les trois derniers exercices disponibles et la part du chiffre d'affaires pour des prestations similaires à l'objet du marché (durée inférieure autorisée pour les sociétés nouvellement constituées).

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/09/2024 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. Conformément à l'article R2142-21, la RTM a interdit aux candidats de présenter pour un marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code CP.

**Critères d'attribution :** Pour attribuer chacun des accords-cadres au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, la personne publique se fonde sur le critère unique suivant : Le "Coût global" (100%) analysé, d'une part, au vu du Bordereau de Prix Unitaires (BPU) figurant en annexe 1 de l'acte d'engagement et compte tenu du montant du Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED) ajouté, d'autre part, au "coût de déplacement" (coût kilométrique de la RTM soit 5.55 euros /km) x le nombre de kilomètres aller/retour pour aller sur le site du prestataire). Le nombre de kilomètres aller/retour sera calculé par l'application « ViaMichelin » entre le dépôt RTM et le garage du candidat. Les adresses des dépôts sont : - LOT 1 - Dépôt Gémenos : 30, Avenue du château de Jouques, 13420 Gémenos. - LOT 2 - Dépôt La Rose surface : 3, Rue Paul Langevin, 13013 Marseille. L'adresse du titulaire où se dérouleront les prestations sera spécifiée dans le mémoire technique. L'offre classée en première position, au vu des critères énoncés ci-dessus après négociation, est réputée « Offre économiquement la plus avantageuse ».

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** PRESTATIONS D'HOMOLOGATION DE LA CHAÎNE CINÉMATIQUE, D'ÉTALONNAGE DU CHRONOTACHYGRAPHE ET DES ETHYLOTTESTS ET CONTRÔLE DES LIMITEURS POUR LES AUTOBUS ET POIDS LOURDS DE LA RTM

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 73430000

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Il s'agit d'une procédure adaptée en application des articles R2123-1 à R2123-5 du Code. Le présent marché public vise la passation d'accords-cadres au sens des articles L2125-1.1° et R2162-1 et suivants du Code. Les accords-cadres sont conclus avec un seul opérateur économique et exécuté par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable, pour les prestations décrites dans les documents contractuels (dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code). Les prestations seront réglées par application des prix unitaires, tels que résultant du Bordereau des prix unitaires (annexe 1 à l'acte d'engagement), aux quantités réellement exécutées. Les prestations non prévues dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), annexe 1 l'acte d'engagement, sont rémunérées par application des prix unitaires mentionnés au Tarif public du titulaire (annexe 2 à l'AE) auxquels sont appliquées la remise indiquée dans le tableau de remise sur tarif public du titulaire (annexe 3 de l'AE), pour les besoins concernant des prestations non prévues au BPU. En application de l'article R 2162-4 du Code, les accords-cadres sont conclus sans montant minimum d'engagement sur leur durée. Les montants

maximums d'engagement sur la durée des accords-cadres sont les suivants : - Pour le LOT n°1 : 245 000 euro(s) HT ; - Pour le LOT n°2 : 180 000 euro(s) HT. La durée des accords-cadres est ferme et fixée à huit (8) ans, à compter de leur date de notification.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Marseille

**Durée du marché (en mois) :** 96

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT 1 : PRESTATIONS D'HOMOLOGATION DE LA CHAINE CINEMATIQUE, D'ETALONNAGE DU CHRONOTACHYGRAPHE ET DES ETHYLOTTESTS ET CONTRÔLE DES LIMITEURS DES AUTOBUS ET POIDS LOURDS POUR L'ATELIER DE GEMENOS ET DE LA CIOTAT DE LA RTM. Le montant maximum d'engagement sur la durée de l'accord-cadre est le suivant : 245 000 euros HT.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 73430000

**Lieu d'exécution du lot :** Marseille

- **Description du lot :** LOT 2 : PRESTATIONS D'HOMOLOGATION DE LA CHAINE CINEMATIQUE, D'ETALONNAGE DU CHRONOTACHYGRAPHE ET DES ETHYLOTTESTS ET CONTRÔLE DES LIMITEURS DES AUTOBUS ET POIDS LOURDS POUR LES ATELIERS DE MARSEILLE DE LA RTM. Le montant maximum d'engagement sur la durée de l'accord-cadre est le suivant : 180 000 euros HT.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 73430000

**Lieu d'exécution du lot :** Marseille

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** A/ Il est nécessaire de retirer un Dossier de consultation des entreprises (DCE) pour pouvoir répondre à la présente consultation. Pour ce faire, le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). B/ Les candidatures et les offres doivent être transmises obligatoirement par voie électronique. Les modalités de transmission des candidatures et des offres figurent dans le règlement de la consultation (RC), pièce du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). C/ La durée des accords-cadres est ferme et fixée à huit (8) ans, à compter de leur date de notification. D/ La RTM négocie avec les candidats ayant déposé une offre appropriée, en tenant compte des critères mentionnés ci-dessus et des dispositions du cahier des charges. Les négociations avec chaque candidat seront conduites par la RTM dans des strictes conditions d'égalité. E/ Les éventuelles questions relatives à la présente procédure, devront impérativement être adressées sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) qui met à disposition des candidats un système d'échange de recommandés électroniques dématérialisés.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04/07/2024